



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

*Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de la Martinique*

ARRÊTÉ N° *R02-2018-02-15-003*

**Portant composition du conseil de gestion
du parc naturel marin de la Martinique**

Le Préfet de la Martinique

VU le code de l'environnement et notamment les articles L. 334-3, R. 334-27 et suivants ;

VU le Décret n° 2017-784 du 5 mai 2017 portant création du parc naturel marin de Martinique, notamment ses articles 3 et 4 ;

VU le Décret du 29 juin 2017 portant nomination du préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique - M. ROBINE Franck ;

VU les désignations des membres proposés par les organismes et services ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la préfecture de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 :

La composition du conseil de gestion du parc naturel marin de la Martinique est la suivante :

1. Représentants de l'État et de ses établissements publics (7) :

- a) Le commandant de la zone maritime Antilles ou son représentant
- b) Le directeur de la mer de la Martinique ou son représentant
- c) Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique ou son représentant
- d) Le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Martinique ou son représentant
- e) Le directeur de l'Agence régionale de santé de la Martinique ou son représentant
- f) La directrice du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou son représentant
- g) Le président du Directoire du Grand port maritime de la Martinique ou son représentant

2. Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements compétents (14) :

- a) Élus de la Collectivité Territoriale de la Martinique (7)

Monsieur Joachim BOUQUETY, titulaire
Madame Nadia LIMIER, suppléante

Monsieur Louis BOUTRIN, titulaire
Monsieur Raphaël MARTINE, suppléant

Madame Francine CARIUS, titulaire
Madame Christiane BAURAS, suppléante

Monsieur George CLEON, titulaire
Madame Manuella CLEM-BERTHOLO, suppléante

Monsieur Jean-Claude DUVERGER, titulaire
Madame Kora BERNABE, suppléante

Monsieur Eugène LARCHER, titulaire
Monsieur Marius NARCISSOT, suppléant

Madame Patricia TELLE, titulaire
Madame Marie-Frantz TINOT, suppléante

- b) Élus de chacun des trois établissements publics de coopération intercommunale de la Martinique (3)

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) :

Monsieur Alfred MONTHIEUX, titulaire
Monsieur Thierry MARECHAL, suppléant

Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) :

Monsieur Émile GONIER, titulaire

Monsieur Yvon PACQUIT, suppléant

Communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique (CAESM) :

Monsieur Félix FONTAINE, titulaire

Madame Joséline DELBOIS, suppléante

c) Élus de quatre communes littorales de Martinique (4)

Monsieur Gilbert EUSTACHE, titulaire

Monsieur Élie EUSTACHE-ROOLS, suppléant

Monsieur Robert DULYMBOIS, titulaire

Monsieur Alain THEODOSE, suppléant

Madame Myriam PINVILLE, titulaire

Monsieur Martial RYLHA, suppléant

Monsieur Marcellin NADEAU, titulaire

Monsieur Jocelyn NEIZELIEN, suppléant

3. Représentant du Parc Naturel de Martinique (1) :

Madame Marie-France TOUL, titulaire

Monsieur Lucien ADENET, suppléant

4. Représentants des organisations représentatives des professionnels des secteurs suivants (15) :

a) Professionnels de la pêche et des élevages marins (8)

Monsieur Raymond SIFFLET, titulaire

Monsieur Yannick MAIZEROL, suppléant

Monsieur Michel MOREAU, titulaire

Madame Guylène AMORY, suppléante

Monsieur Hugues COCO, titulaire

Monsieur Daniel DELBOIS, suppléant

Monsieur Manuel CELIMENE, titulaire

Monsieur Édouard MARINE, suppléant

Monsieur Olivier MARIE REINE, titulaire

Madame Mirella MERAUT, suppléante

Monsieur Jean-Pierre MILARD, titulaire

Monsieur William JANVION, suppléant

Monsieur Georgie VOUMBA, titulaire

Monsieur Stéphane BRIGITTE, suppléant

Monsieur Alfred MANDOUKI, titulaire

Madame Armande ZADICK, suppléante

b) Professionnel du transport maritime (1)

Monsieur Roland BELLEMARE, titulaire
Monsieur Xavier HAUTERAT, suppléant

c) Gestionnaire de ports de plaisance de la Martinique (1)

Monsieur Simon JEAN-JOSEPH, titulaire
Monsieur Eric JEAN-JOSEPH, suppléant

d) Professionnel du nautisme (1)

Monsieur Eric VASSE, titulaire
Madame Frédérique MAZZEI, suppléante

e) Représentant des structures commerciales de sports sous-marins de la Martinique (1)

Monsieur Walter WARGNIER, titulaire
Monsieur Alex DOBAT, suppléant

f) Représentant du Comité martiniquais du tourisme (1)

Monsieur Philippe JALTA, titulaire
Madame Béatrice BELCOU, suppléante

g) Représentant de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique (1)

Monsieur Philippe JOCK, titulaire
Madame Nina GRUBO, suppléante

h) Représentant de la Chambre d'agriculture de la Martinique (1)

Monsieur Alex PAVIOT, titulaire
Monsieur Émile ROSALIE, suppléant

5. Représentants des organisations locales d'usagers de loisirs en mer (5) :

a) Représentants de deux ligues régionales de sports nautiques de la Martinique (2)

Monsieur David DIMBOUR, titulaire
Madame Déborah APANON, suppléante
(*Fédération française motonautique de Martinique*)

Monsieur Alain DEDE, titulaire
Monsieur Dominique BASTOL, suppléant
(*Fédération des Yoles rondes de Martinique*)

b) Représentant d'une association de plongeurs de loisir (1)

Monsieur Lucien LOUISON, titulaire
Monsieur Jean-Guy GABRIEL, suppléant
(*Comité Martinique-Guyane des sports subaquatiques*)

c) Représentant d'une association de plaisanciers de la Martinique (1)

Monsieur Olivier RENE-CORAIL, titulaire
Monsieur Philippe PIED, suppléant
(*Centre nautique de Schoelcher*)

d) Représentant d'une association locale de la pêche de loisir en mer (1)

Monsieur Guy-Alex REMY-ZEPHIR, titulaire
Monsieur David URSULE, suppléant
(*Amicale des plaisanciers du Carbet*)

6. Représentants d'associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel (5) :

a) Représentants de quatre associations locales de protection de l'environnement (4)

Monsieur Roger ARNAUD, titulaire
Madame Marie-Jeanne TOULON, suppléante
(*Assaupamar*)

Monsieur Stéphane JEREMIE, titulaire
Madame Geneviève BARAL, suppléante
(*Sepanmar*)

Monsieur Bernard RENAUDIE, titulaire
Monsieur Ewan TREGAROT, suppléant
(*Observatoire du milieu marin martiniquais*)

Monsieur Gwenaël QUENETTE, titulaire
Madame Noémi CHANTEUX, suppléante
(*Assomer / Surfrider Martinique*)

b) Représentant d'une association locale compétente en matière d'éducation à l'environnement (1)

Monsieur Lionel REYNAL, titulaire
Madame Mathilde BRASSY, suppléante
(*Carbet des sciences*)

7. Personnalités qualifiées (6) :

Madame Michéla ADIN
Monsieur Emmanuel LISE
Mme Colette RANELY VERGE-DEPRE
Monsieur Pascal SAFFACHE
Madame Juliette SMITH-RAVIN
Monsieur Emmanuel THOUARD

Article 2 :

Le Secrétaire général de la préfecture de Martinique, le Directeur de la mer et le Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

15 FEV. 2018

Le préfet de la Martinique

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned over the printed name of the signatory.

Franck ROBINE